



**DEPOT DES FACTURES**

**PORTAIL CHORUS PRO**

**SECTEUR PUBLIC**



## A l'attention de la comptabilité clients

*Six-fours-les-plages, le 9/10/19*

### **Objet : Dépôt des factures sur le Portail Chorus**

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique et dans le souci d'améliorer les délais de traitement, l'Etat français s'engage avec l'ensemble des collectivités locales, pour la dématérialisation du traitement des factures. A cette fin, une solution informatique gratuite et sécurisée, Chorus Pro, est mise à votre disposition afin de transmettre vos factures sous forme dématérialisée.

L'utilisation de ce portail est devenu progressivement obligatoire pour toutes les factures adressées à une personne publique, dans le respect du calendrier défini par la loi du 3 janvier 2014.

Dès le **1er janvier 2020**, toutes les sociétés sont concernées par l'obligation d'utiliser le portail Chorus Pro.

Ce portail vous apportera des gains de temps dans l'envoi, le traitement et le suivi de vos factures. Il permettra aussi l'économie des coûts d'envoi postal et d'archivage papier. Vous bénéficierez également de nouveaux services comme le suivi en ligne de l'état de traitement des factures émises ou la possibilité d'adresser une question via l'espace assistance dédié.

Nous vous proposons d'utiliser le portail dès à présent, afin de vous familiariser avec la gestion des informations nécessaires au bon traitement de vos factures.

Vous trouverez la liste des entités juridiques de la commune de Six-Fours-Les-Plages à indiquer sur vos factures pour identifier chaque budget destinataire, le marché le cas échéant, ainsi que les modalités de complétude de l'engagement juridique.

Pour plus de renseignements sur le portail Chorus Pro, une banque documentaire ainsi que les informations relatives aux webinaires organisés par l'AIFE sont disponibles sur le web à l'adresse suivante : <https://communaute-chorus-pro.finances.gouv.fr>:

**Nous restons à votre disposition pour toute question sur la mise en place de la facturation électronique à l'adresse suivante : [finances@mairie-six-fours.fr](mailto:finances@mairie-six-fours.fr)**

## Qu'est-ce que Chorus ?

C'est la plate-forme de dématérialisation des factures de l'Etat et des collectivités locales.  
Gratuite et sécurisée → des gains et un suivi : Économies (Affranchissement, papier, stockage) –  
Délai de paiement raccourci – traçabilité et suivi en ligne.

## Mon entreprise est-elle concernée ?

Oui ! Toutes les entreprises sont concernées, selon le calendrier ci-après :



Vérifier la catégorie de ma structure :  
<https://www.insee.fr/fr/information/1730869>

## Comment inscrire mon entreprise ?

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/premiers-pas-sur-chorus-pro/>

## Où déposer ma facture dématérialisée ?

- directement sur <https://chorus-pro.gouv.fr/>
- ou via mon logiciel de facturation interfacé avec Chorus\*  
\*à vérifier avec mon éditeur (prestataire informatique)



## Informations sur le fonctionnement de la Collectivité de Six-Fours

Notre collectivité est composée de 3 entités juridiques bien distinctes :

- La Ville
- La Caisse des Ecoles (restauration scolaire)
- Le CCAS

Des budgets et des Siret rattachés à ces entités :

### **La Ville : (budget / Siret)**

budget principal de la ville	21830129900010
budget annexe des ports	21830129900192
budget annexe des transports	21830129900168
budget annexe des pompes funèbres	21830129900259

Numéro de TVA intracommunautaire entité VILLE : FR67218301299

### **Le CCAS: (budget / siret)**

budget principal du CCAS	26830064700073
budget annexe des RPA (résidences personnes âgées)	26830064700065

Numéro de TVA intracommunautaire entité CCAS : FR27268300647

### **Les Ecoles: (budget / siret)**

budget principal de la Caisse des Ecoles	26830065400012
--	----------------

Numéro de TVA intracommunautaire entité Ecoles : FR48268300654

## Informations nécessaires à vos dépôts sur Chorus

Les dépôts doivent se faire en renseignant le service : **FACTURES\_PUBLIQUES**.

Si vous possédez les données de l'encart ci-dessous, vous pouvez les saisir quand même, cela nous permet de diriger votre facture plus rapidement vers le service destinataire.

*\*Les zones en bleu dans l'exemple, sont à retranscrire dans leur intégralité : majuscules- Barres de fraction – nombres.*

La Présentation d'un engagement peut varier \*:

Exemple : **BC2019/19E991/003678**

Références de la facture électronique	
Siret: 21830129900010	C
Engagement: BC2019/19E991/003678	H
Marché: 201919026/1/1	O
	R
	U
	S

Exemple : **CP2019/X000560/1**

Références de la facture électronique	
Siret: 21830129900010	C
Engagement: CP2019/X000560/1	H
Marché: 201717013/3/1	O
	R
	U
	S

Nous comptons sur votre collaboration active et restons à votre disposition, pour tout renseignement complémentaire.

## **RESUME**

### **Procédure à suivre pour les organismes publics :**

- Déposer sur le Siret concerné
- Renseigner le service **FACTURES\_PUBLIQUES**
- Renseigner la référence de l'engagement (optionnel)

### **Conseil :**

- Pensez à renseigner des coordonnées bancaires valables, et en cas de changement, joignez un **RIB en pdf à l'occasion de votre dépôt.**